

DECISION SUR LA SITUATION AUX COMORES
Doc. EX.CL/106 (V)

Le Conseil exécutif :

1. **SE REJOUIT** de l'évolution positive du processus de réconciliation aux Comores depuis la signature de l'Accord du 20 décembre 2003 sur les dispositions transitoires de l'archipel et **FELICITE** les parties comoriennes pour l'engagement dont elles ont fait montre dans la mise en œuvre de cet Accord ;
2. **SOULIGNE** la nécessité du respect, par toutes les parties comoriennes, des textes fondamentaux régissant le fonctionnement de l'Union des Comores et la nécessité pour lesdites parties de s'abstenir de tout acte susceptible de mettre en danger les progrès réalisés jusqu'ici ;
3. **EXPRIME SA GRATITUDE** à l'Afrique du Sud, qui coordonne les efforts régionaux sur les Comores, et aux autres pays de la région et de la Troïka, pour leur engagement et leur contribution au processus de réconciliation aux Comores. A cet égard, le Conseil **DEMANDE** aux pays de la région et de la Troïka, sous la coordination de l'Afrique du Sud, de continuer d'accompagner le processus en cours aux Comores pour consolider les progrès accomplis jusqu'ici ;
4. **EXPRIME EGALEMENT SA GRATITUDE** aux partenaires de l'UA, en particulier l'OIF, la Ligue des Etats arabes, l'Union européenne, la France et la Commission de l'Océan Indien, l'Allemagne et les Nations Unies, pour l'appui apporté au processus de réconciliation et aux efforts de l'UA, et **SOULIGNE** que la poursuite d'une telle collaboration est essentielle à la promotion d'une réconciliation et d'une stabilité durables aux Comores ;
5. **REITERE** l'appel de l'UA à la communauté internationale pour qu'elle apporte l'appui financier et économique nécessaire pour le redressement socio-économique des Comores. A cet égard, le Conseil **INVITE** la Commission, en consultation étroite avec les autorités mauriciennes et l'Afrique du Sud, à apporter tout l'appui nécessaire pour relancer les préparatifs en vue de la tenue rapide, à Maurice, de la Table Ronde des donateurs destinée à mobiliser les ressources financières nécessaires pour le redressement socio-économique des Comores.